Le Service National Universel: lancement de la campagne 2021 de recrutement des volontaires. Tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans peuvent s'inscrire pour effectuer un "séjour de cohésion" du 21 juin au 2 juillet, dans un autre département, puis une mission d'intérêt général, de 84 heures réparties au cours de l'année, près de chez soi. Chaque jeune peut ensuite, s'il le souhaite, poursuivre son engagement au sein de dispositifs tels que les jeunes sapeurs-pompiers, les cadets de la Gendarmerie, le Service civique, le bénévolat, etc. Tous les frais sont pris en charge par l'Etat. Informations et inscription www.snu.fr

Environnement

Nettoyons la nature. La Fédération Régionale des Chasseurs et l'Association Régionale de Pêche, en partenariat avec la région Hauts-de-France organisent l'opération "Hauts-de-France propres, ensemble nettoyons notre région". Retenez la date du samedi 20 mars. Rendez-vous à 10h devant la mairie. Venez nombreux, avec votre gilet jaune et vos gants de jardinage. Si besoin,

nous pourrons vous en fournir sur place. Les enfants de l'école commenceront le nettoyage vendredi 19 avec leurs enseignants, si le protocole sanitaire en vigueur à cette date le permet.



Protégeons les oiseaux. En hiver, beaucoup d'entre vous nourrissent les oiseaux de leur jardin, notamment durant les épisodes de neige et de grand froid. Toutefois, certaines règles doivent être respectées. La Ligue pour la Protection des Oiseaux conseille de placer la mangeoire et l'abreuvoir au centre du jardin, dans un endroit dégagé et de les nettoyer régulièrement. Il est recommandé de donner aux oiseaux des graisses animales en petite quantité, du beurre par exemple, mais pas de lard, ni de restes de viande ou de fromage. Privilégiez plutôt les graisses d'origine végétale, si possible à base d'huile de colza! Attention, ne donnez jamais de lait aux oiseaux. Le meilleur mélange de graines est composé d'1/3 de tournesol noir, 1/3 de cacahuètes non salées et 1/3 de maïs concassé. Vous pouvez également offrir aux oiseaux des graines de courge, de millet ou d'avoine, des fruits décomposés.



Si vous voulez participer au quotidien à la préservation de la vie sauvage dans votre jardin, et agir en faveur de la biodiversité en adoptant chez vous des gestes écocitoyens, vous trouverez des informations intéressantes sur le site de la LPO. Si vous aimez photographier les oiseaux, vous pouvez envoyer vos photos à la LPO.



La vie du village

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 15 février à la Maison du temps libre. Les deux délibérations à l'ordre du jour ont été votées à l'unanimité.

- 1. Le conseil municipal a validé le principe de mise en œuvre d'un dispositif de vidéoprotection sur la commune, avec un centre de visionnage mutualisé avec quatre communes voisines. Trois secteurs d'implantation des caméras ont été retenus, permettant de couvrir les entrées et sorties du village.
- Au carrefour de la route de Fournes et de la rue de l'Eglise;
- Rue de la Gare à hauteur de la Maison du temps libre, entre les lotissements du Domaine du Haut Pavé et de l'allée des Aulnes;
- Video

- Au carrefour de la rue de l'Eglise et de la rue du Cornet.

Le positionnement des caméras a été validé par la gendarmerie, qui pourra obtenir les images quand un fait aura été commis dans le village. L'objectif est d'effectuer les travaux au second semestre 2021, après attribution des subventions sollicitées. Vous pouvez retrouver tous les détails du projet dans le compte-rendu du Conseil, affiché place de la Mairie et sur le site de la commune. Quand les conditions sanitaires le permettront, une réunion publique sera organisée afin de répondre à toutes les questions des Erquinghemois(es) relatives au dispositif projeté.

2. L'école Ghislain Henniart s'est dotée d'un plan particulier de mise en sureté (PPMS), et réalise chaque année des exercices permettant de répéter les actions à mener face à des accidents majeurs d'origine naturelle ou technologique, ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

Mairie

132 rue de l'église 59320 Erquinghem Le Sec 03.20.44.72.34 mairie@erquinghemlesec.fr

Horaires d'ouverture : le jeudi de 16h30 à 19h ou sur RDV

Pour toute l'actualité : www.erquinghemlesec.fr la page Facebook l'application Panneaupocket

Erquinghem-le-Sec

Un Village à votre image



A l'heure actuelle, le déclenchement d'une alerte PPMS se fait via des cornes de brume situées dans chaque pièce de l'école et à la mairie. Afin d'améliorer ce dispositif, la Municipalité a sollicité une subvention pour doter l'école d'un dispositif radio avec une alerte sonore et lumineuse. Ce système sera couplé à un transmetteur GSM permettant de déclencher automatiquement



l'intervention des forces de l'ordre via l'envoi de SMS à une liste de destinataires prédéfinis (gendarmerie, élus).

La fibre est désormais installée à la mairie, à l'école et à la Maison du temps libre.

Ecole. La cantine fait peau neuve! Le mobilier de la cantine/garderie a été changé. Le nouveau mobilier, plus beau, plus fonctionnel, avec en particulier des chaises plus légères, apporte de jolies notes de couleurs qui égaient les lieux. La commune a également fait l'acquisition de nouveaux plateaux en inox. Avec cet investissement, la commune a souhaité poursuivre les projets initiés avant cette période si particulière de crise sanitaire. Une entreprise locale, Nord collectivités de Fleurbaix, a fourni ce nouveau mobilier, apprécié des enfants. Notre conseiller départemental, Roger Vicot, a accepté de financer intégralement ces achats, dans le cadre de son enveloppe AIL (Action d'Intérêt Local). Nous le remercions pour son soutien.





Rappel. Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2021 se feront entre les vacances d'hiver et celles de printemps. Prenez rendez-vous sur viescolaire@erquinghemlesec.fr

Le Centre aéré de Beaucamps-Ligny accueille vos enfants tous les mercredis et pendant les vacances d'hiver. Des places sont encore disponibles pour la 2° semaine des vacances. Pour toute demande de renseignements, contactez le 07.67.75.10.70 ou assoloisirsbl@laposte.net



La benne à déchets verts est à votre disposition dans la cour des ateliers municipaux, rue de L'Eglise. Cette benne est destinée à recueillir UNIQUEMENT des déchets verts, d'un diamètre maximum de 10 cm. Des traverses de chemin de fer en ont été retirées récemment. Merci de respecter les règles d'utilisation de cette benne et le travail de ceux qui la gèrent.

Les travaux d'aménagement de la route de Fournes, destinés à réduire la vitesse des véhicules, débuteront le 6 avril pour une durée de quatre mois. Les différentes phases des travaux vous seront communiquées dans le prochain Flash Infos.

Bus Ilevia. A la demande des parents d'élèves du Collège le Parc d'Haubourdin, la sortie de 15h55 de l'établissement sera désormais assurée par la ligne 236 du lundi au vendredi, conjointement avec celle du Lycée Beaupré, comme pour la sortie de 17h00.

Les infos de la MEL

Vous souhaitez acheter un logement neuf dans la métropole ? La MEL propose un prêt à taux zéro réservé aux Métropolitains. Cette aide a été créée, en lien avec des banques partenaires, dans le cadre du plan métropolitain de relance économique. Elle concerne l'achat de logements neufs destinés à être occupés par leur futur propriétaire en tant que résidence principale. Il est alors possible d'emprunter entre 25 000 € et 75 000 €, selon notamment

vos ressources, la taille du logement et le nombre de personnes destinées à l'occuper. Vous pouvez solliciter ce prêt jusqu'au 30 septembre 2021, auprès des banques partenaires. Retrouvez cette actualité sur le site de la MEL pour avoir plus d'informations, notamment sur les critères d'éligibilité.

